

ARRETE N° 2016/257

Désignation d'un représentant pour les propriétaires absents, ou non-représentés, pour l'accomplissement de l'état des lieux contradictoire avant diagnostic d'archéologie préventive, dans le cadre de l'élargissement de l'A6 sur Monéteau

Le Maire de la Commune de Monéteau

Vu la loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics, et notamment ses articles 5 et 7 ;

Vu l'arrêté du Préfet de Bourgogne-Franche-Comté n°2016/151 portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive, en date du 25/03/2016 ;

Vu l'arrêté du Préfet de l'Yonne n°PREF-DCPP-SEE-2014-059 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées par les agents de la société APRR dans le cadre des opérations nécessaires aux études de l'aménagement de l'autoroute A6 entre le diffuseur d'Auxerre Nord et l'aire de Venoy, en date du 17/03/2014 ;

Vu l'arrêté du Préfet de l'Yonne n°PREF-DCPP-SE-2016-384 portant autorisation d'occupation temporaire des parcelles de terrains nécessaires aux travaux préalables au diagnostic d'archéologie préventive pour le projet d'élargissement de l'autoroute A6 sens 1 (Paris/Lyon) sur le territoire des communes d'Auxerre, de Venoy et de Monéteau, en date du 25/08/2016 ;

Considérant que l'article 7 de la loi susvisée stipule que « à défaut par le propriétaire de se faire représenter sur les lieux, le maire lui désigne d'office un représentant pour opérer contradictoirement avec celui de l'administration ou de la personne au profit de laquelle l'occupation a été autorisée » ;

Considérant que certains propriétaires, concernés par le diagnostic d'archéologie préventive, refusent de collaborer ou sont introuvables ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Madame Pascale SALIGOT, conseillère municipale, est désignée représentante des propriétaires introuvables ou refusant de procéder contradictoirement à la constatation de l'état des lieux avant le diagnostic d'archéologie préventive, dans le cadre de l'élargissement de l'A6 sur Monéteau.

Fait à Monéteau, le 31 août 2016



Le Maire,

Robert BIDEAU

